

POLE RECHERCHES ET PUBLICATIONS

LA CRISE MIGRATOIRE EN MEDITERRANEE : QUELLES SOLUTIONS EFFICACES ET DURABLES ADOPTÉES POUR ENRAYER LE PHÉNOMÈNE ?

Entretien entre

Dr Christian POUT, Ministre Plénipotentiaire,
Président du Think Tank CEIDES,
Directeur du Séminaire de Géopolitique Africaine à l'Institut Catholique de Paris
&
Monsieur Sainclair MEZING, Journaliste

Publié dans le *Cameroon Tribune* du Jeudi 09/11/2020

Septembre 2023

1- La mer se présente aujourd'hui comme un véritable danger au regard des milliers de vies des migrants qu'elle engloutit. Malgré cette triste réalité, comment comprendre que beaucoup s'y aventurent toujours pour rallier l'Europe ?

Le phénomène des migrations irrégulières qui occasionne depuis quelques années des morts par milliers en mer est un véritable désastre pour l'Afrique et l'humanité. Même s'il interpelle des responsabilités à titre individuel et collectif, il expose surtout les failles des politiques et stratégies arrêtées, parfois unilatéralement par certains décideurs, alors même que la complexité de ce type de migrations et leur caractère transnational exigent une étroite coopération et des concertations permanentes entre les acteurs africains et européens engagés dans la prévention et lutte contre les migrations irrégulières. Selon, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), plus de 24 000 personnes sont décédées aux frontières européennes et en Méditerranée depuis 2014. Les africains d'origine magrébine et subsaharienne constituent le plus grand nombre de migrants disparus. J'observe que les motivations de ceux et celles qui s'engagent au péril de leur vie à la traversée sont multifacteurs et qu'ils appartiennent également à toutes les couches sociales, contrairement à certains préjugés. En effet, les facteurs de migrations, définis comme un ensemble complexe de facteurs interdépendants qui influencent les décisions d'un individu, d'une famille ou d'un groupe de population en matière de migration, sont multiples et divers. Il existe par ailleurs dans les zones d'origine et de destination, des facteurs d'attraction et de répulsion. Parmi les facteurs qui entretiennent les migrations on énonce souvent, le recul des institutions démocratiques, les conflits armés, les persécutions politiques, les violations persistantes des droits fondamentaux, la discrimination à l'encontre des minorités ou sur des bases sexospécifiques, la violence, les changements environnementaux et climatiques soudains ou progressifs etc. Des études menées par la Joint Research Center en 2018, démontrent que le facteur économique n'est pas la principale raison qui pousse les gens à migrer. On ne saurait donc dire que c'est l'unique moteur qui incite les africains. D'autres facteurs tels que le taux de fécondité, les réseaux et la distance jouent un rôle déterminant dans la décision des personnes de quitter leur pays pour un autre, malgré les risques encourus. Dans bien des cas également, les migrants sont attirés par les opportunités et les politiques d'inclusion sociale un peu mieux structurées en Europe. Il arrive aussi qu'ils tombent sur le coup des illusions d'un mieux-être ailleurs entretenu à grand renfort de propagande médiatique alors même que la réalité est parfois tout autre.

2- Pourquoi nonobstant les initiatives et autres accords mis en place pour dissuader les aventuriers et autres passeurs, le phénomène migratoire ne baisse pas à défaut d'être éradiqué totalement ?

Je tiens au préalable à signaler comme ont pu le mettre en évidence des données du Centre d'Etudes stratégiques de l'Afrique (CESA, 2023), que contrairement aux idées reçues, la plupart des migrations africaines se produisent à l'intérieur du continent puisque les migrants cherchent des emplois dans des centres économiques voisins. De plus, l'Afrique ne représente que 14 % des migrants du monde, comparé à 41 % venus d'Asie et 24 % d'Europe. En réalité, il y'a eu un infléchissement après 2015 des migrations irrégulières. Il s'est poursuivi avec l'apparition de la Covid-19. La tendance a également été ralentie grâce à l'amélioration des conditions de vie dans certains pays de départ ; à la signature des accords migratoires avec des Etats africains où les frontières sont les plus poreuses avec l'Europe comme en Tunisie ; à l'augmentation des fonds et moyens consacrés par l'UE à ses agences de garde-frontières et

de garde-côtes ; au renforcement des mesures de lutte contre l'immigration clandestine, notamment par des mesures d'urgence en réaction à la croissance rapide des flux migratoires (lancement d'une opération maritime de lutte contre les passeurs, déploiement de hotspots aux points d'arrivée des migrants sur le territoire européen...). La résurgence de la crise migratoire actuelle semble donc être consécutive à l'instabilité mondiale, avec en prime le déclenchement de nouveaux conflits en Europe, la persistance des crises sécuritaires et l'apparition de crises sociopolitiques en Afrique, ainsi qu'à la dégradation continue de la gouvernance dans les pays frontaliers à l'Europe avec des impacts négatifs sur les populations. Vraisemblablement, les raisons de ce qui peut apparaître comme une incapacité manifeste à canaliser sur le long terme les migrations sont à rechercher dans plusieurs causes. Depuis 2015, l'UE et les pays africains ont élaboré des cadres communs de gestion des migrations et de la mobilité. Il s'agit entre autres, du plan d'action conjoint de La Valette, des processus de Khartoum et de Rabat, du cadre de partenariat pour les migrations adopté par l'UE pour les relations bilatérales avec les pays partenaires, du groupe de travail conjoint UA-UE-ONU. Il semblerait que les recommandations de ces cadres ne soient pas scrupuleusement mises en œuvre bien que jugées pertinentes officiellement. De même, des réformes longtemps annoncées tardent toujours à prendre forme, à l'exemple de la révision du système de Dublin. Par ailleurs, la coopération aux frontières communes entre les acteurs africains et agences européennes a souvent évolué dans un cadre politique et juridique flou, ce qui a permis aux réseaux de passeurs de jouer un rôle déterminant dans l'organisation des flux migratoires vers l'Europe. Ces derniers alimentent une économie des migrations qui produit entre 3 et 6 milliards d'euros par an. Je dois aussi signaler qu'il existe de forts soupçons d'instrumentalisation de la question migratoire par certains Etats africains. Désireux d'obtenir des fonds européens, ces derniers laisseraient s'aggraver le délitement social et économique pour pousser des personnes à se ruer vers les frontières européennes. Enfin, je note que le durcissement des conditions d'immigration en Europe a aussi pour effet de pousser certaines populations à adopter des réflexes de contournement pour reprendre l'expression du Professeur Jean Bertrand Salla.

3- Que faut-il faire pour combattre efficacement ce fléau ?

Il convient, je pense de s'attaquer avec plus de détermination aux causes profondes de la migration irrégulière et des déplacements forcés. A cet effet, il serait approprié d'édicter des lois et politiques qui correspondent au profilage des migrants pour qu'elles soient adaptées aux situations individuelles et collectives. Un accompagnement plus densifié devrait également être apporté aux institutions publiques locales et à la société civile afin qu'elles puissent prendre en compte les enjeux de la migration dans la définition de leurs politiques d'intervention et sensibiliser les populations sur les voies légales d'immigration ou d'émigration, surtout les femmes et des jeunes plus à risques. De même, au regard des dégradations plurielles, il est indispensable d'accroître les interventions en faveur des plus vulnérables, surexposés aux crises et aux conflits afin de renforcer leur résilience. Cela passe aussi par une amélioration de la gouvernance, et par une meilleure répartition des richesses, des espaces et des ressources naturelles locales. Concernant d'autres politiques d'assistance et de coopération, les Etats et partenaires au développement devraient centraliser et renforcer les programmes d'aides aux migrants potentiels au lieu d'en multiplier. Une orientation conforme aux besoins réels serait d'octroyer des financements dans des secteurs à forte productivité. On peut à cet effet, se réjouir de ce que l'un des piliers des accords annoncés par la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, pour enrayer la migration illégale intègre

le commerce et les investissements. Enfin, le moment est sans doute venu de remettre au cœur des réponses migratoires le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, adopté en 2018 par l'Assemblée générale des Nations unies, qui a su tracer un canevas de solidarité, et inciter à la coopération, au dialogue internationaux, régionaux et bilatéraux pour relever les défis. Cet instrument majeur pourrait enrichir les réflexions d'une Task Force tripartite composée de UA-UE-ONU en vue de restructurer l'architecture du système juridique international sur les migrations qui montre de plus en plus ses limites.

4- Au cours de son récent séjour à Marseille en France dans le cadre des « Rencontres méditerranéennes », le pape François a invité l'Europe à plus d'humanisme et de solidarité à l'égard des migrants. Pensez-vous que cet appel aura un écho favorable ?

Le Pape François est une personnalité morale inspirante et respectée dont l'aura a souvent permis de dénouer des situations de fortes tensions. Le souverain pontife est conscient des enjeux liés aux migrations et sensible à la fragilité des migrants. Déjà en 2013, il dénonçait la « mondialisation de l'indifférence » et invitait les Etats européens à faire preuve d'une solidarité agissante, à voir de l'espoir dans ce qui pouvait paraître aux yeux de tous comme un fléau. Ce discours avait sans doute eu une influence dans l'assouplissement de certaines positions. Aujourd'hui toutefois le contexte a quelque peu évolué. De nombreux pays européens sont engagés dans une sorte de politique de transfert du fardeau migrant en dehors des frontières européennes. C'est l'objet de récents Accords entre Etats européens et africains pour la rétention aux frontières comme avec la Tunisie ou l'externalisation des procédures, à l'exemple du protocole signé en 2022 entre le Royaume-Uni et le Rwanda, qui crée un mécanisme pour la relocalisation des demandeurs d'asile dont les demandes ne sont pas prises en compte par le Royaume-Uni. Il va de soi que recourir à de telles options semble légitime pour les européens, seulement, la conformité de ces accords avec le droit international reste discutable de l'avis de certains experts. De plus, il n'est pas possible pour les Etats européens qui y consentent de garantir un strict respect des droits de l'homme et des migrants dans les Etats de relocalisation. De nombreux abus ont été maintes fois dénoncés sur toute la chaîne que ça soit dans les centres de rétention situés en Europe ou dans les pays de transit en Afrique. Pis encore, la crise migratoire bien que très préoccupante, ne manque pas de faire l'objet d'une instrumentalisation de la part des leaders populistes, nationalistes et d'extrême droite jouant sur la peur des populations et présentant l'immigration comme une menace sécuritaire, économique et identitaire. Cela a réveillé des discours de haine et suscité des élans de xénophobie. Suite au cas de Lampedusa, de nombreux Etats ont officiellement signifié qu'ils n'accueilleraient pas de migrants sur leur sol. L'appel à la solidarité volontaire et intra-européenne se fait donc timidement. Si on peut comprendre les inquiétudes que cette crise soulève, je demeure convaincu que la solution se trouve dans l'activation des leviers juridiques, sociaux et de coopération qui ont souvent fait leurs preuves. En outre, la résolution de ce problème dans un climat apaisé aiderait à rejeter les accusations de traitement à géométrie variable liées à l'identité. Cela apporterait aussi la preuve que même en temps d'incertitudes, il est possible d'agir avec empathie et éthique en respectant la dignité de l'homme en général et du migrant en particulier.

Le Centre africain d'Etudes Internationales, Diplomatiques, Économiques et Stratégiques (CEIDES) est un laboratoire d'idées qui cumule plus d'une dizaine d'années d'expérience dont six d'existence officielle sous la forme d'une association indépendante, à caractère scientifique et à but non lucratif.

Le CEIDES a vocation à contribuer à la paix et à la prospérité du continent. Il s'engage ainsi à travers la stratégie, la recherche, le conseil, l'influence et la formation dans le cadre du continuum des 3D Développement/Diplomatie/Défense.

Il compte 4 Clubs actifs qui rassemblent des décideurs, chercheurs et partenaires à différentes échelles.

L'intelligence des situations et des contextes, sans enfermement systémique, par recours à la rigueur méthodologique des sciences sociales, la capacité à mettre en place des espaces ouverts, transdisciplinaires et multiacteurs de dialogue structuré et en partager le fruit par des mécanismes de lobbying et plaidoyer sont notre cœur de métier.



ceides
Centre africain d'Etudes Internationales
Diplomatiques Economiques et Stratégiques

B.P. 35147 Bastos-Yaoundé/Cameroun

Tél : (+237) 243 105 872

www.ceides.org Email : infos@ceides.org



Think tank Ceides